

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 01/105 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE RELATIVE A LA POLITIQUE DE PROMOTION DE LA CINEMATHEQUE DE CORSE

SEANCE DU 29 JUIN 2001

L'An deux mille un, et le vingt-neuf juin, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Nicolas ALFONSI, Joseph ANTONA, Jean-Claude BONACCORSI, Marie-Jeanne BOSCHI-ANDREANI, Dominique BUCCHINI, Pierre-Jean CASTA, Pierre-Philippe CECCALDI, Pierre CHAUBON, Joseph CHIARELLI, Vincent CICCADA, Laurent CROCE, Robert FELICIAGGI, Jules-Laurent FERRANDI, César FILIPPI, Jean-Valère GERONIMI, Marie-Thérèse GRISONI, Simone GUERRINI, Jean JALPI, Mireille LANFRANCHI, Paul-Antoine LUCIANI, Toussaint LUCIANI, François-Xavier MARCHIONI, Joselyne MATTEI-FAZI, François MOSCONI, Martin MURACCIOLI, Pierre-Timothée PIERI, Don Pierre PIETRI, Paul QUASTANA, Camille de ROCCA SERRA, José ROSSI, Ange SANTINI, Marcel SIMEONI, Michel STEFANI, Jean-Guy TALAMONI, Marie-Jean VINCIGUERRA

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

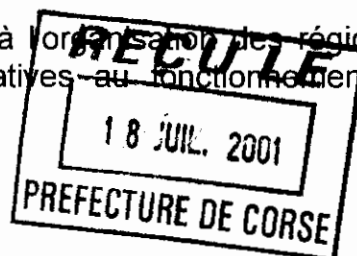
M. Jean-Charles COLONNA à M. Camille de ROCCA SERRA
M. Paul RUAULT à Mme Marie-Thérèse GRISONI

ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.

Jean-Louis ALBERTINI, Alexandre ALESSANDRINI, Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Paul GIACOBBI, Jean-Baptiste LANTIERI, Jean MOTRONI, Madeleine MOZZICONACCI, Paul PATRIARCHE, Simon RENUCCI, Gérard ROMITI, Antoine SINDALI, François TIBERI, Jean-Toussaint TOMA, Émile ZUCCARELLI.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- VU la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,



- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** l'avis n° 2001/11 du Conseil Economique, Social et Culturel de Corse en date du 26 juin 2001,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif,
- SUR** rapport de la commission de la culture, de l'éducation et des affaires sociales présenté par Mme Marie-Jeanne BOSCHI-ANDREANI,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE la politique de promotion de la cinémathèque de Corse, telle qu'elle est spécifiée dans le rapport joint en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 2 :

Pour ce qui concerne les tarifs et les sujétions tarifaires éventuelles, **APPROUVE** la création d'un tarif supplémentaire de quinze francs (15 Francs) dans le cadre de séances scolaires.

ARTICLE 3 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

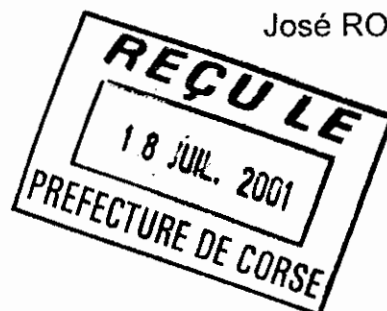
Pour copie certifiée conforme à l'original
pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Assemblée


Serge TOMI

AJACCIO, le 29 juin 2001

Le Président de l'Assemblée de Corse,


José ROSSI



A N N E X E

REÇU LE
18 JUIL. 2001
PREFECTURE DE CORSE

SOMMAIRE

1/ LA CONSISTANCE DES PRESTATIONS :

a- Diffusions et Expositions pour le Grand Public :

- A la Cinémathèque :
- Diffusion Régionale :
- Diffusion Nationale et Internationale :

b- Diffusion à caractère pédagogique (Partenariats-Conventions):

- Classes Section L CAV du Lycée de Porto-Vecchio :
- Conventions de partenariat : Ecoles, Collèges, Lycées et Université

c- Archivage et Catalogage :

- La Charte Culturelle :
- Centre de documentation :

2/ LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE COMMUNICATION :

3/ LES RELATIONS AVEC LES ADHERENTS ET LES ABONNES :

4/ LES CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC :

5/ LES PRODUITS PROPOSÉS A LA VENTE :

6/ LES TARIFS ET LES SUJETIONS TARIFAIRES EVENTUELLES :

Location de la Salle Abel Gance et des autres espaces de la Cinémathèque :

Les tarifs des séances de cinéma

POLITIQUE de PROMOTION de la CINEMATHEQUE de CORSE pour 2001

1/ LA CONSISTANCE DES PRESTATIONS :

Nos activités se développent en trois axes :

- Diffusions et expositions pour le grand public
- Diffusions à caractère pédagogique
- Archivage et catalogage.

a- Diffusions et Expositions pour le Grand Public :

Sont englobées les diffusions à la Cinémathèque, les diffusions en Corse, et les prêts de pellicules sur le continent et à l'étranger.

• A la Cinémathèque :

Tous les mois, nous élaborons une programmation thématique (films, affiches et photos) en priorité à partir de notre fonds, selon l'actualité, la présence d'invités et nos différents partenariats :

* Janvier : *Cinéma Français*
France 3 Corse et la création audiovisuelle

Invité : M. Stefanaggi, M. Sanguinetti, M. Giannoni, M. Rossi (CTC), Mme Nicoli (DRAC)
Tsek et Pido

* Février : *La Comédie Musicale*

Invité : M. Christian Viviani
Exposition d'affiches de films sur ce thème.

* Mars- Avril : *Colomba et la femme méditerranéenne*

Invités : M. Alain Fleischer, M. Ange Casta, M. Henri Graziani, Mme Danièle Maoudj, J.P. Poletti, Tony Casalonga, C. Sansonetti .

Exposition de M. Alain Fleischer : *Colomba, la femme fixe* en partenariat avec le Centre Méditerranéen de la Photographie.

Exposition d'affiches et photographies de nos archives *Colomba à l'écran*.

* Mai - Juin : *Cannes, Hier et Aujourd'hui*

Organisation d'une manifestation : reprise après Cannes de *La 40^{ème} Semaine Internationale de la Critique*. Avec la présentation de 7 courts-métrages et 7 longs-métrages, en présence de réalisateurs et de critiques.

La Collectivité Territoriale de Corse reçoit à la Cinémathèque M. Patrice Franceschi pour *L'esprit de Bougainville*.

- * Juillet - Août : *Patrimoine Corse, Cycle angoisse-thriller et Cycle français.*
- * Septembre - Octobre : *Cinéma Européen en collaboration avec le Festival de LAMA*
- * Novembre - Décembre : *Iles méditerranéennes, carte blanche aux cinémathèques*

Il est à noter que les séances du mercredi après-midi sont plus spécialement destinées aux jeunes publics comme leur nom l'indique : « Ciné-junior ».

- **Diffusion Régionale :**

Pour l'instant, la Cinémathèque collabore (prêt de films) de façon ponctuelle avec des partenaires situés dans certains « bassins démographiques de l'Ile » :

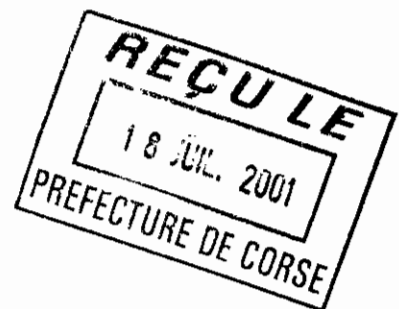
Ciné 2000 (Ajaccio)
Théâtre de Propriano
Ciné Club de Balagne
Ciné Bastia
Festival de Lama
Rencontres du Cinéma Italien (Bastia)

Nous continuerons à développer et à « ancrer » régulièrement cette action de diffusion régionale, en fonction des possibilités et des demandes émanant des différents partenaires (telle que l'ouverture prochaine du Cinéma Aprile à Corte).

- **Diffusion Nationale et Internationale :**

La Cinémathèque prête (location) régulièrement ses films auprès de Cinémathèques et de Festivals nationaux et internationaux :

Semaine du cinéma ethnographique de Caen
Festival du Friuli
Festival de Turin
Semaine de la critique à Cannes
Cinémathèque de Nice
Cinémathèque Française



Quotidiennement, la Cinémathèque est intégrée dans un réseau cinématographique existant et crée des liens qui lui permettront d'augmenter sa diffusion nationale et internationale via la FCAFF (Fédération des Cinémathèques Archives du Film de France) et la FIAF (Fédération Internationale des Archives du Film) dont elle est membre.

b- Diffusion à caractère pédagogique (Partenariats-Conventions):

Elle se caractérise d'abord par le Partenariat avec les classes section Littéraire Cinéma Audiovisuel (L CAV) du Lycée de Porto-Vecchio, et ensuite par les nombreuses Conventions que la Cinémathèque a conclu avec différents Etablissements Scolaires et l'Université de Corse.

• Classes Sections L CAV du Lycée de Porto-Vecchio :

Depuis 10 ans, la section L CAV du Lycée de Porto-Vecchio et l'Association « La Corse et le Cinéma » sont partenaires.

Avec l'ouverture de la Cinémathèque, ce partenariat a pu se développer dans un environnement entièrement destiné au 7^{ème} art et donc profiter avantageusement à ces élèves :

- lieu de diffusion
- fonds de ressources pour les films et archives non-films
- lieu d'accueil, d'échange et de rencontre entre des professionnels du cinéma et les classes L CAV (Seconde, Première et Terminale).

• Conventions de partenariat : Ecoles, Collèges, Lycées et Université

- La Cinémathèque a parmi ses objectifs, celui de passer des conventions avec des établissements dans le milieu scolaire , universitaire et de formation.

A ce jour, sont signées, des conventions avec :

- l'Ecole primaire de Muratello
- les deux Collèges de Porto-Vecchio
- le Lycée de Porto-Vecchio
- le Lycée de Balagne de l'Ile Rousse
- l'Université de Corse (Département Art)

Des conventions sont en pour-parler avec :

- le Collège de Bonifacio
- le Collège de Morta
- le Lycée Laetitia d'Ajaccio

- Mise en place avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique (projets culturels diffusés dans les Etablissements scolaires corses.



Lors de la signature de la Délégation de Service Public, la Cinémathèque devait avoir à sa disposition du matériel (télé cinéma, table de montage virtuel, caméra et appareil photo numériques...).

A ce jour, il n'est toujours pas livré.

Ce qui pénalise la crédibilité et le développement des actions proposées par la Cinémathèque, ou celles à venir.

Les nouvelles directives du Ministère de l'Education Nationale (Plan de Développement des arts et de la culture à l'école) donnent un intérêt nouveau aux structures culturelles comme la Cinémathèque considérée comme un « centre de ressources / pôle-images » d'éducation et de formation.

Dans la situation actuelle, la Cinémathèque ne peut pas remplir les conditions lui permettant d'être considérée comme un « centre de ressources » à cause des matériels manquants.

c- Archivage et Catalogage :

Tout d'abord, la Cinémathèque, de part la Charte Culturelle, se doit d'établir un inventaire complet et détaillé de ses archives films et non -films.

Ensuite, son but est de permettre au public d'accéder à une partie du fonds, disponible dans le Centre de Documentation.

- **La Charte Culturelle :**

La Charte Culturelle, signée entre l'Etat et la Collectivité Territoriale de Corse, a pour but de permettre l'inventaire des archives films (16 m/m, 35 m/m, cassette VHS, cassette Beta SP...), et non-films (affiches de films, livres, objets anciens,...).

Le personnel mobilisé par cet inventaire est confronté à un manque de matériels indispensables qui devaient être mis à disposition dès l'ouverture de la Cinémathèque, par la C.T.C. : matériel informatique, caméra et appareil photo numériques, machine pour nettoyer les films (installée, mais dont la gaine d'extraction est toujours non-conforme), télé cinéma permettant de transférer des films anciens sur des nouveaux supports tels que K7 Beta ou DVD.

- **Centre de documentation :**

Dans ce lieu qui ouvrira durant le second semestre 2001, des milliers d'ouvrages cinématographiques seront mis à la disposition d'un large public (élèves, étudiants, universitaires, chercheurs, cinéphiles, ...).

Pour une plus grande efficacité dans le travail, d'une part des aménagements doivent être pris en considération et d'autre part il serait souhaitable que le plan de câblage informatique proposé par votre informaticien (M. Polifroni) soit installé en accord avec nous, créant un lien entre les différents étages et services de la Cinémathèque. Il en est de même pour l'équipement informatique.

2/ LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE COMMUNICATION :

Notre politique de communication est encore à ce jour sujet à évolution, car elle est liée au développement de nos activités.

Actuellement, la Cinémathèque communique avec le public et les professionnels par l'intermédiaire de :

* Médias :

- Presse régionale :

Corse-Matin, la Corse votre Hebdo, Femina, Le Journal de la Corse, A Ferula, Corsica, Le Petit Bastiais, l'Informateur Corse, journal du CRIJ...

- Radio : France Bleue RCFM, ...

- Télévision : France 3 Corse, Ciné Classics, Allo Ciné, France 2 (Bouillon de Culture), La Cinquième

* Guide d'information culturelle et touristique :

- Guide des « Manifestations Culturelles du Printemps » de la C.T.C.

- Guide « Quinzaine Sud -Corse »

* Programmes : envoyés directement à tous nos adhérents, partenaires, institutions locales et nationales, à ce jour environ 1200 (Voir Annexe).

Différents catalogues en relation avec la programmation 2001 sont en cours de réalisation.

L'édition d'une plaquette est en prévision. Elle aura pour but de valoriser le lieu, les espaces et les différents matériels mis à la disposition du public.

Cependant, la plupart de ces matériels nous faisant défaut, sa réalisation est en attente.

3/ LES RELATIONS AVEC LES ADHERENTS ET LES ABONNES :

Tous nos adhérents reçoivent à leur domicile le programme de la Cinémathèque. De plus, ils sont invités pour toutes les manifestations, vernissages, événements.

Lors de l'Assemblée Générale des adhérents de l'Association « La Corse et le Cinéma » (déléataire du service public), qui a eu lieu le 15 janvier 2001, un représentant des adhérents a été élu comme prévu dans les statuts : Mlle Christine Bouille.



Cette représentante tiendra une permanence téléphonique tous les lundis dans nos locaux.

Par ailleurs, elle a rédigé un questionnaire à l'attention des adhérents, ayant pour but de mieux répondre à leurs attentes : horaires, choix de programmation, thème,...

4/ LES CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC :

Le bâtiment est ouvert au public (y compris les personnes handicapées pour lesquelles l'accès et l'usage sont adaptés et facilités) du lundi au vendredi à des horaires précis :

- Locaux administratifs : de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00
- Diffusion de films : en fonction de la programmation (en général, séance l'après midi et/ou le soir).
- Centre de documentation : ouverture prévue durant le second semestre 2001

Les conditions d'accueil du public nécessitent une signalétique qui fait défaut dans tout le bâtiment (intérieur et extérieur). Vu la fréquentation touristique de la Ville de Porto Vecchio et la première programmation estivale de la Cinémathèque de Corse cette signalétique devrait être opérationnelle dès l'été.

5/ LES PRODUITS PROPOSES A LA VENTE :

Nous envisageons de proposer à la vente :

- Des affiches, des cartes postales et des tee-shirts ayant un rapport avec le cinéma
- Des ouvrages et catalogues cinématographiques
- Un service « pause-café » lié à la location de notre salle

6/ LES TARIFS ET LES SUJETIONS TARIFAIRES EVENTUELLES:

Comme le prévoit la Délégation de Service Public, la Collectivité Territoriale de Corse fixe les tarifs applicables à la Cinémathèque de Corse sur proposition de cette dernière (Article 14).

C'est pour cela que nous soumettons deux points à votre attention :

La proposition de tarification de location de nos locaux à des tiers (prévue à l'article 15). Pour cela nous distinguons comme le fait la direction des services fiscaux de la Corse du sud et la Mairie de Porto-Vecchio (voir Annexe) selon la nature de l'occupation (objet désintéressé / manifestations commerciales ou autrement dit secteur associatif et secteur commercial).

Location de la Salle Abel Gance et des autres espaces de la Cinémathèque :

Désignation des locaux et nature de la demande	Tarifs		
	1 journée	2 jours	3 jours
Salle Abel Gance			
Associations Régionales	1 000 F	1 800 F	2 500 F
Associations Nationales	1 500 F	2 500 F	4 000 F
Artistes Locaux	2 000 F	3 500 F	5 000 F
Autres et Entreprises	3 000 F	5 000 F	7 000 F
Hall d'Exposition	2 000 F	3 000 F	4 000 F

- Ces tarifs sont valables durant la journée (08h00 - 20h00)
- Pour des locations en soirée (au-delà de 20h00) supplément de 500 F par jour.
- La tarification dégressive s'applique uniquement sur les journées successives.

Les tarifs des séances de cinéma

Nous vous rappelons les tarifs déjà en vigueur :

- séance normale
tarif plein : 30 FF
tarif adhérent : 20 FF
tarif réduit * : 25 FF

- séance spéciale
tarif plein : 40 FF
tarif adhérent : 30 FF
tarif réduit * : 35 FF

*: - de 18 ans, + 60 ans, étudiant, chômeurs.

Aujourd'hui, nous demandons la création d'un tarif supplémentaire de 15 F dans le cadre de séances scolaires.

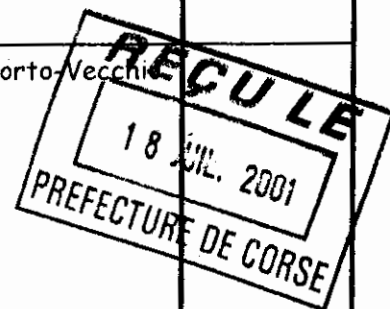
Cette somme est prise en référence au tarif de 15 F pratiqué dans le cadre des actions « Ecole au Cinéma », « Collège au Cinéma » et « Lycée au Cinéma » organisés par le Centre National de la Cinématographie et le Ministère de l'Éducation Nationale.

En conclusion, comme vous le proposez, une réunion de travail doit être organisée afin de lister toutes les demandes en attente et les solutions envisageables.

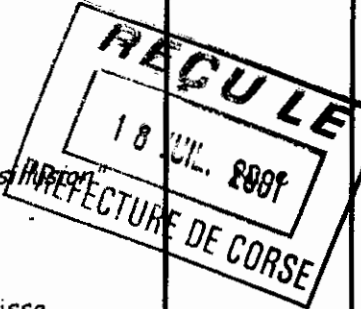
ANNEXES

PROGRAMME ET ANIMATIONS DE LA CINEMATHEQUE 2000

DATE	PROGRAMMATIONS	LIEUX	COÛT
févr-00	<p>° Projection de "Santa", dans la Grande Salle de la Cinémathèque en présence du producteur, du réalisateur et de son interprète principale.</p> <p>° <u>Sortie de pellicule</u> : "Paradis Perdu" et "L'Amour d'une Femme" pour les 38e Rencontre Cinématographique de Pézenas.</p> <p>° <u>Sortie de pellicule</u> : "Soleil de Novembre" et "Dolce Vendetta" pour le 22e Festival International de Films de Femmes.</p>	<p>Porto-Vecchio</p> <p>Béziers</p> <p>Créteil</p>	
mars-00	<p>° <u>Sortie de pellicule</u> : "Les pirates du rail" de Christian Jaque en partenariat avec l'Association Ciné-Bastia .</p> <p>° Hommage à Christian Jaque avec la projection dans la Grande salle de la Cinémathèque de "Monsieur Personne", "Si tout les gens du monde " et "La maison d'en face".</p> <p>° <u>Sortie de pellicule</u> : "Waterloo" pour la Cinémathèque de Toulouse.</p> <p>° <u>Sortie de pellicule</u> : "Ernest le rebelle", "Lucrece Borgia", "Carmen" et "Madame Du Barry" en hommage à Christian Jaque en collaboration avec l'Association Ciné 2000.</p> <p>° Conférence de Xavier Giannoli au Lycée auprès des élèves des classes de la Section LCAV Cinéma-Audiovisuel, à propos du film "A nos Amours".</p>	<p>Bastia</p> <p>Porto-Vecchio</p> <p>Toulouse</p> <p>Ajaccio</p> <p>Porto-Vecchio</p>	
avr-00	<p>° <u>Sortie de pellicule</u> : "Les descendants : les Bonaparte, amis et ennemis", "L'otage de l'Europe", "Quand la terre brûle", "Waterloo", et "Les cent jours" pour -Cycle de Films Historiques Napoléoniens- en partenariat avec l'Association Ciné 2000, le Souvenir Napoléonien et le Musée A Bandera (Ajaccio).</p>	Ajaccio	
mai-00	<p>° Projection à la Section LCAV du Lycée de Porto-Vecchio des films "E la Nave Va", " Les Contes de la lune vague" et "A nos amours", à la Cinémathèque.</p>	Porto-Vecchio	
juin-00	<p style="text-align: center;"><u>Inauguration de la Cinémathèque de Corse</u> <u>Casa di Lume :</u></p> <p>* Vernissage de l'Exposition temporaire d'affiches Vision panoramique / Vision rapprochée, collection de la Cinémathèque de Corse avec la participation de la Cinémathèque Gaumont.</p> <p>* Projections des Films : "Forza Bastia ou l'Ile en Fête" en présence de Sophie Tatischeff "Anatole" en présence d'Henri Graziani "Stonde" en présence Noëlle Vincensini</p>	Porto-Vecchio	



DATE	PROGRAMMATIONS	LIEUX	COÛT
juin-00 (suite)	<p>"Vestiges sous marin" en présence de Cathy Rozier et Michel Rocca.</p> <p>"L'Ile enchantée" accompagnements musicaux de Noël Valli, le groupe Caramusa et Sauveur Piga.</p> <p>"Le 8^{ème} jour" en présence et en hommage à Daniel Auteuil parrain de la Cinémathèque</p> <p>"Escalier C" en présence de Robin Renucci</p> <p>"Quelques jours avec moi"</p> <p>"Les Violons du bal" en présence de Marie-José Nat marraine de la Cinémathèque et de Nathalie Roussel.</p> <p>* Des Restaurations : projection de films restaurés "Terre corse, "Le Refuge" et "A Caccia".</p>		
juil-00	<p>° Projection du film "L'Ile Enchantée" sur une création musicale de Caramusa, Sauveur Piga et Noël Valli, à la Cinémathèque.</p>	Porto-Vecchio	
août-00	<p>° Participation aux X^e Rencontres Culturelles du Musée de l'Alta Rocca : exposé de M. Jean-Pierre Mattei sur les Missions d'une Cinémathèque (archive film, archive non film), et la projection "Les Chemins de traverse".</p> <p>° <u>Sortie de pellicule</u> : "La maladie de Sachs" au Festival du Film Européen de Lama.</p>	Levie Lama	
sept-00	<p align="center">"Porto-Vecchio et le Cinéma"</p> <p align="center"><u>Hommage à André Biancarelli dit -André Cinéma-</u></p> <p>° Films : "Ghjente", "André Biancarelli et Porto-Vecchio" et "Le Porto-Vecchio d'André"</p> <p><u>Pour les Mosaïcales</u> : <u>Hommage à Dalida -Film et Chansons-</u> (en partenariat avec l'Office du Tourisme)</p> <p>° Films : "Parlez-moi d'amour" et "Un verre et une cigarette".</p> <p align="center"><u>Hommage à Jacques Rozier</u></p> <p>° Films : "Du côté d'Orouet" (Ciné-club = CC) et "Adieu Philippine" (Voir et revoir = VV).</p> <p>° Projection "Adieu Philippine" de Jacques Rozier aux classes de la Section LCAV du Lycée de Porto-Vecchio, à la Cinémathèque.</p>	Porto-Vecchio Porto-Vecchio	
oct-00	<p align="center">"Le Centenaire de Buñuel"</p> <p>° Films : "Viridiana", "Les Paradoxes de Buñuel", "Los Olivados", "Le Charme discret de la bourgeoise", "Belle de jour", "Susana la perverse", "Le Journal d'une femme de chambre", "Cet obscur objet du désir", "La voie lactée", "Le Fantôme de la liberté", "Cela s'appelle l'aurore", "La mort en ce jardin" et "les hauts de Hurlevents" de Buñuel en présence de 33 élèves du Lycée Polyvalent de Porto-Vecchio, et "Les hauts de Hurlevents" de Wyler à une classe de 35 élèves du même Lycée.</p> <p>CC : "Les rendez-vous du diable" et "Une incroyable histoire".</p> <p>Pièce de théâtre adaptée, ainsi que le film de Nadine Fisher, interprétée par Marie-Catherine Conti "Les Lettres de Toussaintes".</p> <p>° Exposition -Le centenaire de Buñuel- : affiches, photos, collection cinématographique de S. Silberman et J.-L. Castelli.</p>	Porto-Vecchio	

DATE	PROGRAMMATIONS	LIEUX
mars-01 et avr-01 suite	<p style="text-align: center;"><u>FEMME CORSE</u></p> <p>° Films : "Ava Basta", "Le fils", "Malavia" et "Nous Deux"</p> <p style="text-align: center;"><u>FEMME GRECQUE</u></p> <p>° Films : "Electre".</p> <p style="text-align: center;"><u>FEMME ITALIENNE</u></p> <p>° Films : "Bellissima", "Du sang dans le soleil", "Padre Padrone" et "Pourvu que ce soit une fille".</p> <p style="text-align: center;"><u>L'ILE ET SES MYTHES</u></p> <p>° Films : "L'île d'amour" de Jean Durand et Berthe Dagmar accompagné au piano par M. Mondoloni, "L'île d'amour" de Maurice Cam, "Kalliste", "Le refuge" et "Terre Corse".</p> <p style="text-align: center;">"Jean Tulard Présente"</p> <p>° Conférence de M. Jean Tulard avec entre autre les Aînés ruraux de Fiagri dans l'assistance.</p> <p>° Films : "La neige sur les pas", "Napoléon vu et entendu par Abel Gance" et "Oratorio Impérial".</p> <p>° Projection de "Napoléon vu et entendu par Abel Gance" pour les Aînés Ruraux de Figari, avec présentation de M. Jean Tulard.</p> <p style="text-align: center;">"Aspect du Court métrage : le choix de Jacques Kermabon"</p> <p>° 8 courts métrages : "La chaussure", "Ulysse", "Foutaises" ...</p> <p>° Conférence de M. Jacques Kermabon avant la projection.</p> <p>M. Kermabon a fait, également, un cours aux élèves LCAV au Lycée sur les courts-métrages en épreuve au baccalauréat.</p> <p>° Films Ciné Junior : "Les As d'Oxford", "Le ballon rouge", "Crin Blanc", "Capitaine Mystère", "Edward aux mains d'argent", "Orphée", "Le soupirant", "Trois bébés sur les bras" et "La vie est belle".</p>	Porto-Vecchio
mars-01	<p style="text-align: center;"><u>Animations à la Cinémathèque</u></p> <p>° Ateliers enfants : -Atelier Séquence- proposés aux 24 élèves de la classe CM2 de l'Ecole de Muratello : lecture et production d'image : "Temps et mouvement dans l'image fixe", "Le pré-cinéma" et "La question du cadre".</p> <p>Partenariat avec la DRAC, Ville de Porto-Vecchio, l'Ecole de Muratello et l'Education Nationale.</p> <p>° Sortie de pellicule : présentation de "Riff Raff" et "Première des Indes" à la Cinémathèque de Nice pour leur rétrospective Ken Loach.</p> <p>° Animations enseignants : préparations des -Atelier Séquence-.</p> <p>° Projection de "Crin Blanc" et "Le ballon rouge" d'Albert Lamorisse pour 125 élèves du Groupe scolaire Saint Vincent.</p>	
avr-01	<p style="text-align: center;"><u>Animations à la Cinémathèque</u></p> <p>° Ateliers enfants : -Atelier Séquence- proposés aux 24 élèves de la classe CM2 de l'Ecole de Muratello : lecture et production d'image : "La construction de l'histoire".</p> <p>Partenariat avec la DRAC, Ville de Porto-Vecchio, l'Ecole de Muratello et l'Education Nationale.</p> <p>° Animations enseignants : préparations avec les enseignants des -Atelier Séquence-.</p>	

DATE	PROGRAMMATIONS	LIEUX
	<p>° Plateau de tournage France 3 Corse : de l'émission 'Territoire' sur la photographie avec comme invité M. Marcel Fortini (Directeur du Centre Méditerranéen de la Photographie). Notre partenariat pour l'exposition de M. Fleischer sert de base à l'émission de France 3 Corse.</p> <p>° Projection de "Ava Basta" et "Malavia" avec 3 courts- métrages prévus au Bac (K7 vidéo) pour classes LCAV et élèves de Cagliari.</p>	
	MANIFESTATIONS PREVUES	
Mai	Semaine de la Critique de Cannes à Porto-Vecchio Hommage à Ken Loach : invité de la semaine de la Critique	
Juin	Commission des Iles de la C.R.P.M. en partenariat avec la C.T.C. Cinémathèque du Vietnam (membres FIAF) visite la Cinémathèque	
Juillet Août	L'Eté au cinéma : programmation de nos archives de la dernière décennie.	
Juillet	Partenariat avec le Festival de Lama	

Centre Culturel Communal

TARIFS DE LOCATION

DESIGNATION DES LOCAUX ET NATURE DE LA DEMANDE	TARIFS (1)		
	1er jour	2e jour	3e jour
SALLE DU CENTRE CULTUREL (amphithéâtre)			
A - Pour l'organisation de spectacles (y compris mise à disposition des loges)			
* Demandes formulées par des associations :			
a) associations locales	2 000,00 F	1 500,00 F	1 000,00 F
b) associations régionales	2 500,00 F	2 000,00 F	1 500,00 F
c) autres	3 500,00 F	2 500,00 F	2 000,00 F
* Demandes autres que associations :			
a) artistes régionaux	3 000,00 F	2 500,00 F	2 000,00 F
b) autres	3 500,00 F	3 000,00 F	2 500,00 F
B - Pour l'organisation de manifestations du type congrès, colloques, séminaires, conférences, réunions, etc..			
* Demandes formulées par des associations :			
a) associations locales	2 000,00 F	1 500,00 F	1 000,00 F
b) associations régionales	2 500,00 F	2 000,00 F	1 500,00 F
c) autres	3 500,00 F	2 500,00 F	2 000,00 F
* Demandes autres que associations :	5 000,00 F	3 000,00 F	2 500,00 F
* Tarifs pour utilisation limitée, et avant 20 H.	TARIF UNIQUE		
- Pour 2 heures d'utilisation :	1 000,00 F		
- Pour une demi-journée d'utilisation :	1 500,00 F		
- Pour une soirée :	2 000,00 F		
AUTRES ESPACES: Halls d'exposition ou salle du niveau Va			
- Pour 2 heures d'utilisation :	500,00 F		
- Pour 3 heures d'utilisation :	1 000,00 F		
- Pour une demi-journée d'utilisation :	1 500,00 F		
- Pour 1 journée :	2 000,00 F		
- Pour 2 journées :	3 000,00 F		
- Pour 3 journées :	4 000,00 F		



) La tarification dégressive est appliquée uniquement sur les journées successives.